



Election des représentants du personnel au CSA spécial (Comité social d'administration) du Centre INRAE : Occitanie-Montpellier

Votez CGT !

Les élections fonction publique vont se dérouler du 1er au 8 décembre 2022. Les agents INRAE, titulaires comme non titulaires, doivent élire, par vote électronique et scrutin de liste, leurs représentants dans les nouvelles instances nationales que sont le comité social d'administration (CSA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le CSA de l'INRAE. De plus, l'INRAE a créé une troisième instance - le CSA spécial de centre. Ce CSA spécial intègrera désormais en son sein une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (la F3SCT), en lieu et place du CHSCT actuel.

Nous, candidats sur la liste CGT pour l'élection à ce CSAS_ **Occitanie-Montpellier** entendons défendre les points suivants :

- **Maintenir le caractère national de l'INRAE** et s'opposer à une sur-régionalisation
- **Empêcher la différenciation des droits et garanties des agents selon les centres**, leur localisation et leur taille, et combattre pour des **droits égaux pour toutes et tous**
- **Contester l'individualisation des salaires par la multiplication des primes** de fonction et de mérite, avec l'exigence d'un montant égal pour tous les agents d'une même catégorie, ITA comme Chercheurs
- **Contester l'arbitraire des CVPP** qui permettent à l'administration de contrôler les avancements et les mobilités sans aucun recours des personnels ou de leurs représentants
- **Assumer**, malgré les contraintes, **toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT**, et en particulier pour **s'opposer** au « **management** » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail
- **Identifier et quantifier les manques en personnel** des unités du centre, tant pour les unités de recherche et les UE que pour les SDAR
- **Etablir un bilan de l'emploi non-titulaire** sur fonctions pérennes sur lequel s'appuyer pour exiger la titularisation de ces collègues et **défendre les droits des non-titulaires** présents sur le Centre
- **S'opposer aux restructurations répétées** plus fondées sur des critères de « **management** » que sur l'intérêt du développement des recherches et ceux des personnels
- **Se battre pour la ré-internalisation des missions** confiées au secteur privé alors qu'elles étaient précédemment assurées par des agents titulaires de l'INRAE (gardiennage, standard, espaces verts, ...)
- **Etre particulièrement attentifs à ce que les formations répondent aux souhaits des agents** et non aux seuls plans managériaux de la direction locale ou nationale

Au-delà de ces questions communes aux autres centres, **notre centre Occitanie-Montpellier** fait face à une situation particulière et préoccupante : **l'absence prolongée de médecin du travail** sans perspective claire à court terme. **Nous défendons :**

- La présence d'un **médecin du travail** de façon pérenne sur le centre dès 2023,
- Le fait que les **primes** attribuées par le centre soient **égalitaires**,
- La présence **d'une représentation syndicale** dans les **nouvelles instances de centre** (conseil de centre, commission informatique, commission de formation permanente),
- Une vraie politique de **maintenance** et de **gestion** pour tous les sites sans négliger les **sites distants**,
- Des bonnes **conditions de travail** des agents ainsi que la pérennité des ressources génétiques lors du transfert **du domaine de Vassal à Pech Rouge**,
- Le maintien de bonnes **conditions de travail** et la pérennité des activités de recherche en intégrant les **nouvelles pratiques** : sobriété énergétique, télétravail, mobilité douce, etc.

Nous continuerons à nous battre au quotidien pour faire entendre la voix des agents par l'administration.

En votant pour la CGT INRAE vous pouvez compter sur des élus qui porteront votre voix comme ils l'ont toujours fait.



**Liste des candidat.e.s CGT-INRAE
à l'élection des représentant.e.s du personnel
CSA spécial du Centre INRAE : Occitanie-Montpellier**

- 10 femmes et 10 hommes –

- 1. Madame Gaëlle ROLLAND**
TR EX
LEPSE La Gaillarde
- 2. Monsieur Franck CURK**
IE HC
AGAP Institut La Valette
- 3. Monsieur Bertrand CLOEZ**
CR CN
MISTEA La Gaillarde
- 4. Madame Virginie ROSSARD**
IE
LBE Narbonne
- 5. Monsieur Eric LATRILLE**
IR HC
LBE Narbonne
- 6. Monsieur Frans BROUWERS**
AI
GEAU ITAP TETIS La Valette
- 7. Monsieur Maxime LENORMAND**
CR CN
TETIS
- 8. Monsieur Marc TAUZIN**
TR EX
LSTM Baillarguet
- 9. Madame Céline CASENAVE**
CR CN
MISTEA La Gaillarde
- 10. Madame Cécile SOTTO**
ATP1
IATE La Gaillarde
- 11. Madame Gaëlle SANTA-CATALINA**
AI
LBE Narbonne
- 12. Madame Virginie GALEOTE**
CRHC
UMR SPO La Gaillarde
- 13. Monsieur Anthony ROSELLO**
AT
LEPSE La Gaillarde
- 14. Madame Nancy TERRIER**
CR HC
AGAP La Valette
- 15. Madame Karine GOTTY**
IE HC
LSTM Baillarguet
- 16. Monsieur Simon BOUDSOCQ**
CR CN
Eco et Sols La Gaillarde
- 17. Madame Chantal BRACHET**
TR SUP
IPSIM La Gaillarde
- 18. Monsieur Augustin LUXIN**
TR EX
GEAU La Valette
- 19. Monsieur Jean-Noel LACAPERRE**
AI
Pech-Rouge
- 20. Madame Siobhan STAUNTON**
DR2
Eco et Sols La Gaillarde

**Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT
pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSA INRAE, CAP ou
CCP**